



Pressions pour obtenir une démission

Par **Marc RICHARD**, le **06/06/2009** à **11:35**

Menacée de licenciement pour fautes "lourde et grave"... "Harcèlement et Abandon de Poste" alors que ces faits n'existent pas, je n'ai jamais harcelé ou dégradé ou porté atteinte à l'intégrité etc..., je n'ai jamais quitté mon lieu de travail de 8h00 à 18h00 (y compris à l'heure du déjeuner)... mais j'ai 2 contrats de travail, L' un de direction, l'autre de conférencier. Mon patron m'a fait savoir à 3 ou 4 reprises (et même par une personne extérieure qu'il exigeait MA DEMISSION de direction pour me muter "au minima" dans un petit poste de conférencier à l'autre bout du département (placard). J'ai proposé par écrit à 4 reprises d'accepter "pour arranger les choses" une mutation en dpt 06/83/26 ou Ardèche... Mon patron vient de m'envoyer une lettre qui me précise que je vais être convoquée à un entretien préalable.

Quels sont les recours (ou sanction pénales) contre des pressions à la démission avérées ? Je suis réellement de bonne foi, mon patron a été recherché des témoignages (qu'il a catégoriquement refusé de présenter....) d'employées qui avaient (mal) travaillé pendant 6 semaines ! ou d'employé qui n'avaient pas du tout respecté des consignes de SECURITE très graves et à qui j'avais simplement donné un "avertissement oral".... en réalité je fais l'objet d'une véritable cabale alors que (et je peux le prouver) j'ai toujours augmenté les salaires, positions sociales et conditions de travail des personnels. Je me suis toujours bien entendue avec les gens sains, loyaux, sincères, honnêtes et courageux et j'ai toujours eu des difficultés avec les intrigants, calculateurs, manipulateurs et feignants qui ne quittent jamais leur horloge ou leur porte-monnaie.

J'ai pourtant d'excellents résultats pécuniaires, j'ai pourtant rénové totalement les locaux en 10 ans de direction, j'ai pourtant présenté une dizaine de témoignages (très personnels) qui expliquent "Qui je suis?" que mon patron veut quand même me faire sauter la tête et me détruire complètement... je n'ai pourtant strictement rien contre lui, je ne le connais même pas, il vient d'être promu dans ce nouveau poste pour lui , simplement depuis 6 mois... Je suis en relation avec mes collègues "directeur-conférencier" qui sont horrifiés parce qu'ils prennent TOUS le risque "d'Harcèlement et d'Abandon de Poste"... si harceler, c'est simplement faire son travail de chef et si abandonné c'est simplement mettre "sa 2 ème casquette"

Merci pour vos conseils, j'ai vraiment envie de prouver ma bonne foi. Merci